



Clariane renforce ses actions de santé et de sécurité au travail avec le Passeport de prévention

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail le 28 avril, Clariane poursuit ses actions de sensibilisation en Europe et lance le Passeport de prévention pour la formation des collaborateurs en France. Avec un périmètre de formations élargi au-delà des exigences légales, le Groupe réaffirme son ambition : faire de la prévention un réflexe pour tous les métiers du soin et de l'accompagnement.

Un outil au service de la traçabilité des formations

Le Passeport de prévention renforce le suivi des formations en santé et sécurité au travail, dans un contexte où la prévention des risques professionnels reste un enjeu majeur pour le secteur médico-social.

Géré par la Caisse des Dépôts et accessible de manière sécurisée via FranceConnect+, cet outil centralise les formations, certifications et habilitations. Propriété du salarié, il l'accompagne tout au long de sa carrière.

Clariane s'est positionné dès les premières phases de déploiement en contribuant au lancement du dispositif. Les organismes de formation, dont l'Université Clariane, alimentent actuellement le Passeport qui sera utilisé par les collaborateurs dès janvier 2027.

Au-delà des formations réglementaires, l'Université Clariane intégrera dans le Passeport de prévention des formations internes propres au Groupe, telles que celles dédiées aux référents bientraitance, au dialogue social de proximité ou encore à la variation des textures pour les cuisiniers.

Une dynamique européenne de prévention

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des engagements de Clariane à échelle européenne, dont la signature en 2025 d'un accord européen sur la santé et la sécurité au travail à l'occasion de la séance plénière du Comité de la société européenne (CE-SE).

Le Groupe mène des actions concrètes de prévention dans ses six pays d'implantation. Les établissements disposent par exemple d'outils leur permettant d'organiser des ateliers d'échauffements de pratiques professionnelles, notamment pour prévenir les troubles musculosquelettiques.

Joëlle Hélénou, Directrice de l'Université Clariane déclare : « À travers le Passeport de prévention, Clariane renforce l'accompagnement à la formation des collaborateurs afin de répondre aux besoins d'actualisation et de développement des compétences. Au-delà de ce projet, les dispositifs de prévention du Groupe visent à ancrer durablement les bonnes pratiques professionnelles et prendre soin de ceux qui prennent soin. »

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne du soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Forts de leurs différentes expertises, les 70 000 collaborateurs du Groupe accompagnent chaque année de plus de 840 000 résidents et patients dans deux grands domaines d'activités : l'accompagnement du grand âge et des fragilités, avec ses réseaux de maisons de retraite médicalisées et d'habitats alternatifs (Korian, Âges & Vie et Rosorum, etc.), et les soins spécialisés, qui comprennent des activités de soins médicaux et de réadaptation ainsi que de santé mentale (Inicea, Kormed, Iterias, Grupo 5, etc.).

Clariane est une société à mission, dont la raison d'être, commune à toutes ses activités, est : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Florian Bachelet

Directeur des relations médias

06 79 86 78 23

florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet

Chargée des relations médias

07 63 34 61 60

melie.boissonnet@clariane.com